

BULLETIN MUNICIPAL N°3
Janvier 2016

Vernoux
en Vivarais



Illustration :
20- ARNAUD-ROCHIER - CE1



Vente et pose de
menuiseries
sur-mesure



Conception
cuisines et
salles de bain



Grand choix de
carrelage sol
et mural



Poêle
à bois



Le savoir-faire à portée de main !

2, Chemin des Pêchers
07240 VERNOUX EN VIVARAIS
Tél : 04 75 58 10 72

Quincaillerie, Isolation, Peinture, Electricité, Plomberie, Sanitaire,
Carrelage, Cuisines et Salles de bain, Gros-œuvre...

Mail : felixmatériaux@wanadoo.fr
Boutique en ligne www.felixmatériaux.fr



07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS - WWW.JARJAT.COM

ÉDITORIAL

Je formule des vœux de très bonne année 2016 pour chacun de nos concitoyens et pour l'ensemble de notre collectivité.

A l'aube d'une année qui verra des changements dans l'organisation de notre Communauté de Communes et de notre Région, il est important de nous rappeler les valeurs du bien-vivre ensemble et d'agir au quotidien afin de préserver nos acquis mais également de construire notre avenir au sein de notre société.

Concernant nos engagements municipaux, entourée de mes collègues, je continuerai à travailler en équipe, pour le développement des projets liés à la réhabilitation du bourg-centre, à la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux, à la sécurisation de l'arrêt de bus devant le collège, à l'aménagement d'une voie douce pour rejoindre le lac aux ramiers.... Tous ces projets contribuent à améliorer le quotidien de chacun, sans exclusion, et surtout à favoriser le vivre-ensemble. Pour notre commune, les projets en cours se poursuivront ; d'autres verront jour tant pour la voirie, les bâtiments, que notre cadre de vie.

Autant de projets dynamiques qui nous permettront d'affirmer encore l'identité de notre commune qui saura prendre toute sa place au coeur des modifications territoriales qui se mettent en place.

Notre réflexion doit avoir pour objectif de rendre notre commune toujours plus attractive et respectueuse de l'environnement dans les domaines essentiels : commerce, artisanat, économie, emploi, habitat, scolarité, culture, tourisme...

Le bien-vivre, c'est aussi le plaisir de la découverte culturelle, l'ouverture d'esprit qui nous fait tous grandir et qui ensoleille nos vies. Profitez de cette dynamique très riche : animations sportives, culturelles et de loisirs avec nos associations très actives,... Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent au sein de ces structures.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des agents de la collectivité pour leur implication sans faille afin d'améliorer votre quotidien et construire les projets confiés.

Faire le bilan de l'année écoulée, c'est aussi marquer une « pause » pour soutenir les personnes affectées par la maladie ou le deuil et les personnes vulnérables.

Se projeter sur l'avenir, c'est poser un sourire sur les nouveaux nés de l'année à qui je souhaite la bienvenue en adressant toutes mes félicitations à leurs parents.

Enfin, souhaitons que notre pays ne subisse plus d'attentats dramatiques qui ont fait tant de victimes, qui ont endeuillé des centaines de familles et qui marqueront à jamais nos mémoires et l'Histoire.

Que cette année soit celle où la tolérance reprendra le pas sur la haine et l'obscurantisme pour nous guider vers nos valeurs républicaines : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

C'est avec beaucoup d'espoir et de dynamisme que le Conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux et une belle année 2016, et pour souhaiter que 2016 soit pour tous une année pacifiée, créative et joyeuse.

Martine Finiels



L'AGENDA...

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- > Vendredi 19 février à 20h30, salle du conseil
- > Vendredi 18 mars à 20h30, salle du conseil
- > Vendredi 15 avril à 20h30, salle du conseil
- > Vendredi 20 mai à 20h30, salle du conseil
- > Vendredi 17 juin à 20h30, salle du conseil

LES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

- > Lundi 08 février à 20h30, Saint Jean Chambre, salle Balmont
- > Lundi 07 mars à 20h30, Châteauneuf de Vernoux, espace multi accueils
- > Lundi 04 avril 2016 à 20h30, Saint Julien le Roux, mairie
- > Lundi 09 mai 2016 à 20h30, Silhac, espace André Reyne
- > Lundi 06 juin 2016 à 20h30, Gilhac et Bruzac, salle Girbaud
- > Lundi 04 juillet 2016 à 20h30, St Apollinaire de Rias, salle municipale

SOMMAIRE

- PAGE 4 - 5 : LES TRAVAUX
- PAGE 5 - 6 : LES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- PAGES 7 : LA PAGE VERTE
- PAGE 8 : LE PARC NATUREL RÉGIONAL
- PAGE 9 - 10 : LE SICTOMSED
- PAGE 10 - 11 : SANTÉ
- PAGES 13 : L'ACTU DE LA COMMUNE
- PAGE 14 : ZOOM SUR ... RETOUR SUR ...
- PAGE 15 : VIE ASSOCIATIVE
- PAGE 16 : L'AGENDA DE LA COMMUNE
- PAGE 18 : LIBRES PROPOS
- PAGE 19 : ETAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

LES TRAVAUX...

TRAVAUX RÉALISÉS SUR 2015 :

1 - Lotissement Siveyrac II :

Nous vous avons parlé dans le précédent bulletin du projet du lotissement Siveyrac II pour lequel le cabinet d'études MERLIN a obtenu la maîtrise d'œuvre. Pour la réalisation des travaux, le marché, décomposé en deux tranches, a été attribué à l'entreprise EIFFAGE en sous-traitance avec la société GERLAND et fils. Le montant total s'élève à 116 171,70 € HT.



La première tranche ferme, consacrée à la viabilisation des terrains (terrassement, assainissement, eau pluviale et travaux de voirie), a été réalisée en 2015 pour un coût total de 61 537,50 € HT.

La deuxième tranche conditionnelle, d'un montant de 54 364,20 € HT, concerne la voirie et l'éclairage des lotissements I et II.

Six lots d'environ 1000m² chacun sont toujours à la vente au prix de 60,00 € le m². Pour tout renseignement contactez le secrétariat de mairie au 04.75.58.11.90.

2 – Travaux de voirie sur la commune de Vernoux :

Dans la continuité des travaux effectués sur la rue Ferdinand Buisson, le Conseil Départemental, le SIVOM, la Communauté de Communes de Pays de Vernoux et la Commune ont entrepris les travaux de réfection de l'avenue de Privas et de la rue Montévrain.



Dans le cadre de cette réalisation, tous les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale ont été refaits ainsi que la voirie. Les trottoirs ont été aménagés aux normes d'accessibilité et les carrefours ont été sécurisés avec des passages piétons adéquats. L'opération communale s'élève à 134 000,00 € HT.

De plus, chaque année la Commune consacre une partie de son investissement à la réfection de chemins communaux endommagés. En 2015, 183 000,00 € HT ont été engagés entre voirie traditionnelle (par exemple : Charavaux, Garay, Chemin Montflos, Pont de Vianet etc. ...) et les dégâts d'orages 2014 (quartier Les Pêchers, ouvrage métallique de la station d'épuration, quartier du Vernet etc. ...).

3 – Salle de motricité à l'école maternelle publique :

Dans la continuité des travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle, le plafond de la salle de motricité a été rénové par un artisan, pour un montant de 3 600,00 € HT, afin de réhabiliter cette salle d'activité et de repos.

TRAVAUX À VENIR SUR 2016 :

1 – Mobylico (Voie douce du collège Pierre Delabre vers le Lac aux ramiers) :

Suite à l'adhésion de la Communauté de Commune du Pays de Vernoux au dispositif Territoire à Energie Positive (TEPOS) en 2013, une convention a été passée avec le ministère de l'écologie pour bénéficier de fonds de financement à la transition énergétique pour la croissance verte.



La Payre, voie douce d'Ardèche

Par conséquent, avec l'aide du chargé de mission communautaire climat-énergie, Claude FILLIOD, nous allons engager des travaux d'aménagement de la voirie pour faciliter le développement des modes de transports doux (piétons, cyclistes) du collège Pierre Delabre vers le Lac aux ramiers. La voirie existante sur l'avenue de Baschi va être aussi réhabilitée. L'accès sécurisé au Lac répond à un objectif de partage respectueux de l'espace entre les automobilistes et les piétons.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 420 920,00 € HT (comprenant l'arrêt de cars, voir ci-après).

2 – Sécurisation de l'arrêt de cars au collège Pierre Delabre :

Une réflexion a été menée pour réorganiser l'espace piétons et les arrêts de cars afin de permettre une sécurisation optimale des collégiens, lors de leurs entrées et sorties au sein de l'établissement, ainsi que des usagers du service de transport.

Ce projet consiste à installer un abri de cars et de vélos, aux normes handicap, plus sécurisées, en adéquation avec la demande ainsi qu'une refonte des trottoirs et des passages piétons.

Cette opération, co-construite avec le responsable du collège, la Communauté de communes du Pays de Vernoux, le service route du Département, est subventionnée par le Conseil Départemental.

LES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE : C'EST PARTI !!!

Mercredi 4 novembre 2015, la 1^{ère} pierre de la Maison de santé pluri professionnelle et de services à la population a été posée. Cette cérémonie a marqué le démarrage d'un chantier qui devrait être réceptionné en décembre 2016.



Le projet en quelques chiffres :

2 M € de dépenses, 50 % de subvention, 1 000 m² de surface de plancher sur 2 niveaux

Financement :



Taux d'occupation proche de 100 % :

Les 28 locaux professionnels ont d'ores et déjà été retenus par 22 professionnels et services :

Médecins généralistes, infirmières et infirmiers, diététicienne, kinésithérapeute, orthophonistes, ostéopathes, podologue, Service de soins infirmiers à domicile, ADMR, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, Centre Médico Social 07, Centre Médico Psycho Pédagogique, CIAS, Maison de Service Au Public, médiatrice familiale, psychologue, psychothérapeute, Relais d'Assistantes Maternelles, thérapeute familial ...

Suivez l'évolution du chantier sur :

<http://www.maisondesanteetdeservices-ccpv.info/>



RHODACOOP

L'année 2016 verra la concrétisation de l'implantation de nouvelles activités économiques sur le site de la ZA de Fromentières :

La poursuite de la réhabilitation de la friche Rhodacoop rachetée en 2013 par la Communauté de Communes et la construction d'un bâtiment neuf vont permettre de répondre aux besoins de locaux d'entreprises en phase de développement.

Les 2000 m² situés dans Rhodacoop qui abrite aujourd'hui la Ressourcerie ont trouvé preneurs. Des travaux de réhabilitation vont être lancés sur le premier trimestre à venir. En effet en recherche de locaux, la Malterie « Malteurs Echos » située à Beauchastel, et la meunerie collective « Du grain à moudre » implantée à St Jean Chambre, ont accepté l'offre de la Communauté de Communes. L'implantation de ces activités dans les locaux de l'ex coopérative agricole Rhodacoop confirme la vocation de pôle économique de ce bâtiment dédié depuis sa construction au développement d'activités agricoles et agroalimentaires très présentes sur notre territoire. Les services techniques de la Commune de Vernoux seront également relocalisés dans le bâtiment.



D'autre part un bâtiment BEPOS (Bâtiment à Energie Positive) dédié à l'accueil d'activités tertiaires, à savoir l'organisme de formation CEFORA qui relocalise son siège social, et l'association de télétravailleurs ATILA aujourd'hui localisés sous les toits de la Mairie, va voir le jour avant la fin de l'année sur le terrain communal situé entre Rhodacoop et le centre de secours.

L'accueil de ces activités économiques sur le territoire de la Communauté de Communes répond aux critères que les élus avaient définis ensemble pour assurer la reconversion de la friche et le développement de la zone d'activités de Fromentières :

- L'ensemble des entreprises accueillies contribue au développement économique du territoire ;
- Elles contribuent au maintien et au développement d'emplois (au total ce sont une trentaine d'emplois salariés et non-salariés qui seront soit maintenus, soit relocalisés sur le territoire, soit créés). Si l'on rajoute les 10 emplois générés par la Ressourcerie au total une quarantaine d'emplois auront vus le jour en 3 ans ! ;
- Elles sont compatibles avec les contraintes du bâtiment (les entreprises accueillies vont utiliser à plein sa hauteur ; les frigos seront réutilisés). De plus le bâtiment construit répondra aux normes BEPOS en cohérence avec la politique d'économie d'énergie conduite par ailleurs par la Communauté de communes à travers la démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) ;
- Enfin les projets accueillis sont cohérents avec l'identité du territoire, les élus ayant mis l'économie sociale et solidaire, à savoir une économie qui s'appuie sur les atouts et compétences locaux, au cœur de leurs préoccupations.

En conclusion à travers le développement de la ZA de Fromentières, l'identité du territoire de la CCPV qui se veut un territoire rural dynamique notamment en matière de développement économique est réaffirmée et son attractivité renforcée !

Panneau réalisé par les élèves de l'école élémentaire publique



La semaine du 13 au 20 novembre a donné lieu à bons nombres de débats sur les valeurs républicaines en tant que fondement du bien vivre ensemble, sur les attentats en tant que tels afin que les élèves expriment leur ressenti mais aussi pour clarifier les événements et expliciter les informations transmises par la presse orale et écrite.

Le panneau fait également écho à la reprise par the United Kids de la chanson « on écrit sur les murs » pour l'UNICEF dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre.

LA PAGE VERTE

TEPOS

La transition énergétique c'est maintenant dans le Pays de Vernoux :

L'année 2015 fut riche en projets et tout le monde a été concerné, jeunes du collège, citoyens, artisans du bâtiment, agriculteurs, entreprises et collectivités : entre conférences techniques sur l'éco-construction, visites de maisons rénovées, construction d'une petite éolienne au collège, réglage des moteurs des tracteurs, et préparation des actions futures, notre territoire s'affirme dans la voie de la transition énergétique.

En 2016, 4 projets phares vont jaloner l'année :

Le démarrage de la plateforme de rénovation de l'habitat privé au printemps pour accompagner les propriétaires et les artisans vers une rénovation globale et performante ;

Le lancement en janvier d'un appel à projet pour faciliter l'installation de chauffe-eau solaires thermiques et de chauffages solaires thermiques. La Communauté de Communes attribuera une aide à la pose de ces installations ;

L'aménagement d'une voie douce de circulation pour les piétons, les vélos allant du collège Pierre Delarbre au Lac aux ramiers, avec un réaménagement des abords du collège afin de renforcer la sécurité et l'installation d'un parking à vélo couvert ;

La construction d'une nouvelle école à Silhac, d'une performance énergétique exemplaire et qui produira plus d'électricité qu'elle n'en consommera grâce à la pose de panneaux photovoltaïques.

Des animations pour comprendre, apprendre, échanger sont proposées à l'ensemble de la population au 1^{er} semestre 2016 :

- Jeudi 10 mars 2016 à 20h00, salle du lac : animation en partenariat avec Polénergie : « les ragots du photovoltaïque », tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le photovoltaïque,
- Jeudi 24 mars 2016 à 20h00 (heure à confirmer), espace culturel Louis Nodon, projection grand public du documentaire TEPOS de l'année 2015, suivi d'un débat,
- Samedi 16 avril 2016 toute la journée et début de soirée : à 9h00, De maison en maison, circuit de visites de 3 maisons performantes en énergie, à 18h00, salle du lac, conférence gesticulée sur l'éco-construction et autres animations.

Pour toute information, contactez le service énergie-climat :

Claude FILLOD

410 allée de Pras - 07240 VERNOUX EN VIVARAIS

04 75 61 35 18 / 07 85 08 90 68

energie@ccpaysdevernoux.fr

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LE PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE

Le plan de coopération :

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche regroupe 145 communes. Il a pour missions principales : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; l'aménagement du territoire, le soutien et la valorisation des activités économiques et sociales, l'accueil, l'information, la sensibilisation et l'éducation, l'expérimentation.

Le Plan de coopération est un outil stratégique proposé par le Parc, permettant de formaliser sa relation aux Communautés de communes. Il se traduit par un programme d'actions sur quatre années, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun.

Le plan de coopération 2016 conclu avec la Communauté de Communes du Pays de Vernoux comporte deux grands axes divisés en 6 actions au total :

L'aménagement et gestion de l'espace en valorisant plus la ressource forestière :

Action 1 : Mettre en œuvre des opérations de regroupement foncier

Action 2 : Organiser la Foire forestière 2017 sur le Pays de Vernoux

Action 3 : Mise en œuvre du SIAGE à travers le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche



La valorisation touristique, paysagère et économique du territoire comme porte d'entrée du parc

Action 4 : Valoriser les itinérances touristiques et développer une stratégie touristique d'excellence, hors saison estivale

Action 5 : Mettre en place une signalétique d'information locale

Action 6 : Mettre en place un plan de gestion des circulations motorisées



Les actions du parc : bilan 2015 / perspectives 2016 :

12 « Coups de pousse » du Parc

En 2016, Parc des Monts d'Ardèche accompagne les communes, les communautés de communes et les associations pour concrétiser des projets novateurs et expérimentaux

12 thèmes, sur lesquels le Parc s'engage :

- Optimisez l'affichage publicitaire et la signalétique commerciale
- Construisez votre projet de reconquête de centres-bourgs
- Optez pour « Ma Commune grandeur nature ! »
- Elaborez un diagnostic culturel intercommunal
- Maîtrisez la circulation des véhicules motorisés
- Rénovez vos terrasses et calades en pierre sèche
- Elaborez un bouquet énergétique
- Sensibilisez aux enjeux de la pollution lumineuse
- Améliorez les conditions d'accueil sur les géosites
- Soutenez les projets scolaires
- Programmez le « Cinéma au village »
- Accueillez les expositions du Parc



GEOPARK classés par l'UNESCO

Le 17 novembre 2015, lors de la 38^{ème} Conférence générale, l'UNESCO a voté la création d'un Programme International sur les Géosciences et les Geoparks permettant l'intégration du label Geopark au sein de l'UNESCO.

+ d'information sur le www.geopark-monts-ardeche.fr

Des panneaux pour le Parc

Les communes adhérentes au Parc affichent désormais leur appartenance au territoire. Cette signalisation va permettre une meilleure identification des communes des Monts d'Ardèche par leurs habitants et le public touristique.



Classes'PARC

À destination des établissements scolaires et des accueils collectifs, les Classes'PARC préparent les jeunes publics à devenir les futurs « éco-citoyens » avec des séjours dans le Parc des Monts d'Ardèche de 2 à 5 jours.



Contact : Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Maison du Parc - 07380 Jaujac - 04 75 36 38 60 / pnrma.fr

SICTOMSED

Le Sictomsed collecte et traite les déchets ménagers de 37 communes (13634 habitants), en mettant à disposition des usagers, des bacs à ordures ménagères et des conteneurs pour le tri sélectif en Points d'Apports Volontaires ainsi que deux déchèteries à Vernoux-en-Vivaraïs et au Cheylard.

PENSEZ A LA DECHETERIE, UN GESTE CITOYEN

Déchets acceptés :

- Déchets verts (gazon, haies), bois
- Encombrants (matelas, meubles, appareils ménagers, ...)
- Cartons encombrants
- Gravats des particuliers en petite quantité
- Déchets ménagers spéciaux (peinture, colles, solvants, piles, cartouches d'impression,...)
- Pneus
- Huiles mécaniques, batteries
- Métaux
- Verre
- Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques
- Lampes à décharge et à led, tubes fluorescents et lampes à économie d'énergie
- Amiante (collecte tous les premiers mardis de chaque mois à la déchèterie du Cheylard)
- Vêtements, chaussures, linge de maison

Les horaires des déchèteries :

LE CHEYLARD		
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		14H00 – 18H00
MARDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
MERCREDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
JEUDI		
VENDREDI	9H30 – 11H45	14H00 – 18H00
SAMEDI	9H00 – 12H00	13H00 – 17H00

VERNOUX EN VIVARAIS		
	MATIN	APRES-MIDI
DU LUNDI AU SAMEDI	08H00 – 12H00	

Rappel sur le coût moyen des déchets déposés:

- dans la poubelle d'ordures ménagères (bacs gris) : 358,54 €/tonne
- dans les bacs du tri sélectif : 88,92 €/tonne
- à la déchèterie : 66,07 €/tonne

Pour des raisons environnementales et économiques, il est important et indispensable de trier ses déchets.

INFORMATIONS PRATIQUES

Location de broyeurs :

Le SICTOMSED loue des broyeurs électriques disponibles uniquement sur la déchèterie du Cheylard.

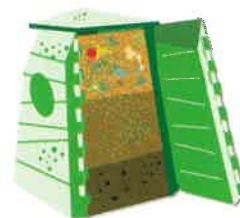


Vente De Composteurs :

Coût : 30 €

Le compostage permet de réduire votre poubelle de 30 %, de limiter les transports et de produire un engrais naturel et fait maison.

Renseignement auprès du gardien de la déchèterie.



Contact Sictomsed : ZI La Palisse – Allée des Vergers – 07160 LE CHEYLARD - www.sictomsed.fr

Service Technique

Monsieur DESMARIES Nicolas :

04.75.29.34.38

e-mail : ndesmaries@sictomsed.fr

Service Administratif

Madame CHABAL Séverine :

04.75.29.42.57

e-mail : schabal@sictomsed.fr

PENSEZ A LA RESSOURCERIE

De nombreux objets sont apportés en déchèterie alors qu'ils sont encore utilisables, avec ou sans réparation. Plutôt que de les laisser partir vers la destruction, si vous le souhaitez, la ressourcerie peut les récupérer, afin de valoriser, relooker et vendre les objets dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Contact ressourcerie : 09-54-02-90-94

Chemin de Bourget – Ancien locaux de la coopérative fruitière – 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

LES CORPS CREUX



- Bouteilles en plastique
- Flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Boîtes métalliques
- Barquettes en aluminium
- Aérosols



Attention, ne pas déposer les sacs et films plastiques, les pots de yaourts, les emballages plastiques thermoformés (tels qu'utilisés pour les viennoiseries ou les fruits), les barquettes de poissons ou de viande....



LE VERRE



- Flacons, bocaux
- Bouteilles toutes tailles
- Petits pots (aliments pour les bébés)



Attention, ne pas déposer la faïence, les pots en terre, les vitres et miroirs (le verre plat), les plats de cuisine. Ces déchets sont à déposer en déchetterie dans les gravats.



LE PAPIER/CARTON



- Papiers, journaux, magazines
- Tous les emballages en carton
- Enveloppes à fenêtre



Attention, ne pas déposer les films plastiques qui entourent les revues (à mettre dans le conteneur d'ordures ménagères), les briques alimentaires qui sont à mettre dans le conteneur des corps creux.



Pensez à déposer vos gros cartons en déchetterie

SANTÉ



LE CENTRE HOSPITALIER VALS D'ARDÈCHE

Votre hôpital, le Centre Hospitalier de Privas / La Voulte Sur Rhône / Vernoux-en-Vivarais vous informe (Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche)

Le CHVA a fêté en novembre 2015 la fin de son chantier de modernisation engagé depuis 2010 sur ses secteurs sanitaire et médico-social. Cela faisait plus de 20 ans que ces projets avaient été envisagés, ils sont aujourd'hui réalité. Le CHVA dispose à présent de salles de bloc opératoire parmi les plus fonctionnelles et les plus sécurisées de la région.



Nous sommes également heureux de vous annoncer que nous avons réussi des recrutements médicaux de qualité qui vont nous permettre de pérenniser et de développer l'offre médicale dans notre agglomération. Nous sommes conscients que les délais que nous proposons pour certains rendez-vous de consultations peuvent paraître longs pour quelques spécialités ; veuillez-nous en excuser. La raison en est que le CHVA doit aussi pallier l'absence d'offre de soins libérale dans certaines spécialités (cardiologie, pneumologie...) en plus d'assurer la prise en charge des urgences et en hospitalisation.

Pour 2016, le grand chantier institué par la loi de santé dernièrement votée sera la validation d'un projet médical partagé, au niveau du territoire. C'est en mutualisant nos compétences et nos moyens, notamment avec les C.H. Montélimar et Aubenas, que nous parviendrons à mieux répondre aux besoins de la population.

La communauté hospitalière vous remercie de votre confiance.

NOS SERVICES

Animé par la volonté de suivre les progrès de la médecine, le Centre Hospitalier de Privas s'est attaché au recrutement de médecins spécialisés en

Urologie, Oncologie, Pneumologie, Cardiologie, Ophtalmologie, Diabétologie, Gastroentérologie, Rhumatologie, gériatrie...

Le C.H.V.A prend en charge les pathologies cancéreuses dans le cadre notamment de la chimiothérapie (04.75.20.21.23). Il a un service de soins palliatifs et dispose d'une équipe mobile de soins palliatifs (médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale, bénévoles) qui a une mission d'évaluation des symptômes et d'aide à la prise en charge pour les patients en phase palliative et / ou douloureuse.

Les spécialités chirurgicales :

Actuellement sont prises en charge les spécialités suivantes : Urologie, Chirurgie viscérale et vasculaire, Chirurgie orthopédique, Chirurgie gynécologique, Ophtalmologie, ORL.

Le pôle gériatrique a été renforcé :

L'établissement est maintenant doté de 20 lits de court séjour gériatrique. Il a développé une Unité Mobile d'Évaluation Gériatrique (U.M.E.G). Celle-ci, dotée d'un médecin gériatre notamment et de temps infirmier se déplace maintenant dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D) et peut être sollicitée par les médecins de ville. Des bilans gériatriques en hôpital de jour sont en cours de développement. Numéro de téléphone: 04.26.53.24.23

La chirurgie des yeux :

Désormais, en plus des consultations externes, le CHVA, grâce notamment à la modernisation de son bloc opératoire, consacre 2 plages hebdomadaires dans cette spécialité. Mme le Dr DUTCA, praticien partagé avec le C.H Aubenas et Mme le Dr CALARAS assurent cette activité. A compter du 1^{er} janvier 2016, une orthoptiste sera présente 2 jours par semaine. Numéro de téléphone : 04.75.20.23.28.

Arrivée de M. le Dr BEDRICI, chirurgien viscéral aguerri à la pratique de la chirurgie laparoscopique. Avec le Dr SMAI, l'équipe est à nouveau constituée de 2 spécialistes confirmés. N° de téléphone : 04. 75.20.23.97

La gynécologie obstétrique et la maternité (04.75.20.20.43)

L'équipe pluridisciplinaire est composée de : Gynécologues obstétriciens, Sages-Femmes, Pédiatres, acataires, Intervenants intra-hospitaliers assurant le suivi pré et post-natal. Une permanence de planning familial est également assurée dans le service en lien avec l'assistante sociale. Vous pouvez aussi bénéficier des séances de préparation à l'accouchement.

Urgence / porte : Service d'accueil médicalisé ouvert 24H/24 (14 000 passages /an)

Un service d'endoscopies et de consultations :

Ouvert aux technologies de pointe, disposant d'un équipement médico-technique performant, il s'inscrit dans une perspective de progrès et d'innovation.

Il prend en charge les investigations relevant des spécialités suivantes : Urologie (04.75.20.20.53), Cardiologie (04.75.20.20.63), Gastro-entérologie (04.75.20.20.73), Ophtalmologie (chirurgie de la cataracte) (04.75.20.23.28), Pneumologie (04. 75.20.20.63), Rhumatologie (04.75.20.21.66), O.R.L (04.75.20.23.97)...

UN CENTRE MEDICO-SPORTIF (04.75.20.21.66)

Il assure les visites médicales nécessaires à l'obtention ou au renouvellement des licences sportives.

UN SERVICE IMAGERIE MEDICALE (04.75.20.21.43)

Scanner, Angiographies numérisées, Echographies avec Doppler, Mammographies, Radiologie conventionnelle, Ostéodensitométrie.

UN LABORATOIRE POLYVALENT D'ANALYSES MEDICALES (04.75.20.21.53)

Ouvert au public 6 jours/7 (sauf les dimanches et jours fériés).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Centre hospitalier des Vals d'Ardèche au 04 75 20 20 00



« Les Pêcheurs »

07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Tél. 04 75 58 10 05

Fax : 04 75 58 18 33

@ : contact@groupe-gerland.com

www.groupe-gerland.com

**SOFIDEC**
Expertise Comptable

Trouver vos marges de progrès!

L'innovation est un moyen nécessaire pour mener avec succès chacun de vos défis

Nous cabinets d'expertise comptable croyons à l'innovation efficiente et nous prenons quatre engagements:

- ≡ Identifier les indicateurs de votre activité et définir les pistes d'optimisation
- ≡ Déployer des solutions humaines et techniques nouvelles
- ≡ Améliorer votre organisation administrative, comptable, juridique, sociale et fiscale
- ≡ Vous donner les moyens de mieux gérer votre trésorerie

95, Chemin des Huguenots - 26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 25 80

www.sofidec.com



Catherine PERRET
Opticienne diplômée

optique-du-vivarais@orange.fr

Tél: 04.75.61.74.48

15, Rue Simon Vialet
07240 Vernoux en Vivarais

L'ACTU DE LA COMMUNE

ZONE BLEUE



La mise en place du stationnement réglementé en zone bleue a été effectuée suite à plusieurs demandes notamment des commerçants du centre bourg.

L'objectif, à la fois pédagogique et civique, est de permettre une rotation normale des véhicules, particulièrement sur les voies commerçantes, pour éviter des arrêts en double file et ainsi permettre une circulation plus fluide et moins dangereuse.

La réglementation applicable est fixée selon l'arrêté municipal du 17 novembre 2015. Le stationnement en zone bleue, située rue Simon Vialet, place de l'Eglise, place Aristide Briand, rue Antonin Calixte, parking de la poste côté gauche (19 emplacements), est donc limité à une heure tous les jours de 8h00 à 19h00. Pour les emplacements réservés aux véhicules de personnes handicapées ou portant un macaron « GIG » ou « GIC », la limitation est fixée à deux heures.

Désormais, il est indispensable à tout conducteur de se munir d'un disque Européen. Votre disque devra être apposé en évidence sur votre tableau de bord, indiquant l'heure d'arrivée. Toutes infractions constatées sont susceptibles de contravention.

Des disques sont à votre disposition en Mairie, au bureau de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux et dans certains commerces membres de l'Union Economique (dont l'achat a été financé à part égale entre chaque entité énumérées ci-dessus).

RECENSEMENT

Du 21 Janvier au 20 Février 2016



Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Il permet de déterminer la population officielle de la Commune. De ce résultat découlent notamment : la participation de l'Etat au budget communal, le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ... Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements, développer des moyens de transports sont des projets qui s'appuient sur la connaissance précise de la population. Le recensement permet donc de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Il est essentiel que chacun y participe !

Pas besoin de vous déplacer, un agent recenseur, recruté par la Commune et dûment habilité, se présentera à votre domicile. Cette année vous pourrez directement vous recenser en ligne. Dans ce cas-là, vos identifiants vous seront remis. Toutefois, vous pourrez aussi remplir les questionnaires papier (seul ou avec l'aide de l'agent). Nous vous rappelons que les renseignements communiqués ne sont pas enregistrés, ni conservés dans la base de données.

Nous vous présentons les agents recenseurs :



BELAÏDI Christine



DEVILLEZ Tiffany



NOYERIE Elodie



ROCHE Valérie



ROSTAÏND Françoise

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

ZOOM SUR...

LE BOIS DU FOUR

En 2015, le label « Géopark » est intégré au sein de l'UNESCO.

En partenariat avec la région Rhones-Alpes, le PNR, la Commune et les collèges, le projet « Géosite » du Bois du Four voit le jour. On peut y découvrir des calcaires fossilifères, témoins uniques de la présence de la mer il y a près de 200 millions d'années.

Une coupe de strates a été réalisée. Elle servira de support à la création d'un panneau explicatif. Les classes de 5^{ème} des collèges Pierre Delarbre et La Présentation de Marie participent à ce projet dans le cadre des cours de SVT et d'arts plastiques.



A l'aide des observations faites dans le milieu actuel, transposées aux phénomènes du passé, les élèves devront reconstituer le paysage ancien du Jurassique (faune et flore) et réaliser un schéma de la coupe de strates.

Mesdames CLEMENTI et SEBIRE



RETOUR SUR...

« PLONGEON » A LA PISCINE POUR SES 40 ANS !



On ne peut pas dire qu'elle n'a pas pris une ride, l'histoire est déjà longue ! En effet, le 1^{er} avril 1975, la piscine de Vernoux ouvre ses portes avec Hervé Dugand, maître-nageur pendant 23 ans. En parallèle est créé le Club Nautique de Vernoux qui devient, en janvier 1987, le Centre d'Animation Nautique.



Rapide distinguo : La piscine est municipale, c'est-à-dire gérée par la Commune puis par la Communauté de Communes. Par contre, le CAN est une association selon la loi de 1901 qui, en convention avec la Communauté de Communes, propose aux habitants de Vernoux et des environs diverses activités. Il a, selon ses statuts, pour but de développer le goût de la pratique sportive et de promouvoir la natation sous toutes ses formes en favorisant toutes les activités pouvant se dérouler en piscine.



Aujourd'hui, Maryline Chauche, fidèle au poste de maître-nageuse depuis bien longtemps, fait équipe avec Claudie Badina depuis quatre ans.

Les activités dispensées par le Club sont variées : le jardin aquatique, l'aquaform, l'aquajogging, la natation sportive (adultes et enfants). Efficacité,

convivialité, tout y est pour des résultats remarquables, autant chez les jeunes que chez les masters qui se sont qualifiés, en juin 2015, pour le championnat de France !

C'est cette histoire de 40 ans que le Centre d'Animation Nautique a célébré le samedi 14 novembre. Après les démonstrations sportives de l'après-midi en piscine, le repas à la salle du Lac, a été, malgré le contexte national, une véritable réussite. Le succès de cette rencontre festive, le nombre d'adhérents et l'enthousiasme sportif sont autant de preuves du dynamisme de cette association.



Contact : www.canvernoux.com ou 04 75 58 27 01

VIE ASSOCIATIVE

UNE ROSE UN ESPOIR

Une idée simple, sympathique et généreuse : une randonnée de motards, une rose à la main à offrir aux habitants, pour un don de 2€ ou plus.

Née en Moselle, il y a près de 20 ans, cette randonnée du cœur s'est étendue à près de 20 départements. En 2015 l'ensemble des dons remis aux LIGUES départementales contre le Cancer s'élève à plus d'un million d'euros.

L'association Une Rose Un Espoir secteur Ardèche prépare activement sa 4^{ème} édition en collaboration avec le Club Sportif Loisirs Gendarmerie (C.S.L.G).



- 2013 : 90 équipages - 10 000 roses - 9 500 €
- 2014 : 140 équipages - 12 000 roses - 20 000 €
- 2015 : 196 équipages - 15 000 roses - 26 000 €

Vernoux fait partie des 45 communes ardéchoises qui seront traversées par les motards le **samedi 23 avril 2016**.

Ils se présenteront à la population pour recueillir ces dons précieux à la lutte contre le cancer. Tout le monde peut participer à sa façon et à la mesure de ses moyens. Il en est de même pour les commerces, sociétés, entreprises, qui souhaitent offrir des roses à leurs clients, employés.

Merci à tous pour le bon accueil qui sera réservé aux motards.

Contact : Pascal CANDELA - 06 22 91 92 64
07pascal.candela@gmail.com

DÉCLARATIONS DES RUCHERS

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1^{er} novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre Groupement de Défense Sanitaire.

Merci pour les abeilles !



L'AGENDA DE LA COMMUNE

RETOUR SUR 14 JUILLET VERNOUX EN FÊTE



Nous tenons par ce premier bulletin de l'année à réitérer nos profonds remerciements à tous les acteurs, (Associations, Bénévoles, Sponsors, Commune) qui ont permis par leur investissement, leur soutien, leur contribution, la réussite de la journée VERNOUX EN FÊTE du 14 juillet.

L'objectif annoncé était de relancer une dynamique dans le village, et autour du Lac, en proposant une journée d'animations sportives et culturelles pour partager le « bien-vivre ensemble ».

Ce fut une belle journée, que tous, jeunes, moins jeunes, touristes, locaux, sportifs ou simples contemplatifs ont pu vivre, chacun à son rythme et selon ses envies, de l'aube à très tard dans la nuit : brocante, jeux en équipe avec recherches d'indices et d'énigmes, course de radeaux, ateliers dessins, concours de peinture, repas, bal, chacun a pu trouver son compte.

Ce fut également une reconnaissance pour les nombreux bénévoles, du monde associatif ou non, d'avoir réussi à renouer des liens autour d'un objectif collectif. Le plaisir et la joie partagés par la population étaient agréables à voir.

Pas moins de 10 réunions, près de 500 heures le Jour J, ont été consacrées à cette manifestation. 21 Associations soutenues par plusieurs conseillers municipaux ont échangé parfois avec passion mais toujours avec conviction et volonté de réussir cet évènement.

Le nouveau challenge est désormais de parvenir à perpétuer cette grande fête. Adieu 2015, en avant 2016.

Un appel est lancé à tous, pour venir grossir le nombre des bénévoles, amener de nouvelles idées et compétences pour commencer dès maintenant les préparatifs de la prochaine édition. Un bel élan a été initié, à nous tous d'œuvrer à le maintenir voir à l'intensifier. Les premières réunions vont démarrer. Faites-vous connaître au secrétariat de mairie ou auprès de Gilbert GREVE (gilbert.greve@numericable.fr).

Un dernier merci à la météo qui indéniablement a eu son rôle dans cette réussite.



AGENDA FESTIVITES

Spectacle de la Communauté de communes du Pays de Vernoux (CCPV)

Billets en prévente à la CCPV Informations : 04 75 61 35 18, contact@ccpaysdevernoux.fr,

http://www.espace-culturel-nodon.fr

- Vendredi 29 janvier 2016 à 20h30 : Spectacle « L'ogre et l'enfant » (théâtre sans parole) - Espace culturel Louis Nodon
- Samedi 28 mai 2016 à 20h : Spectacle « NO / MORE » (cirque contemporain) - Place Beauregard (Théâtre de verdure),
- Dimanche 7 février 2016 à 16h30 : Spectacle « Loupe ou jumelles ? » - Espace culturel Louis Nodon
- Vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h30 : Spectacle musical « Léo 38 » - A Saint-Apollinaire-de-Rias - Salle des fêtes

Parcours-installation « Histoire de voir »

Dimanche 7 février 2016 à partir de 14h30 à l'école élémentaire publique

Exposition réalisée par les élèves de deux classes de CM de l'école élémentaire publique de Vernoux-en-Vivarais et de deux classes du collège public Pierre Delarbre, en partenariat avec l'association Folioles (Saint-Apollinaire-de-Rias). Des créations d'artistes seront également présentées.

Concert « Hommage à Jean Ferrat » par Jean-Jaques Vey

Vendredi 11 mars 2016 à 20h30 à l'Espace culturel Louis Nodon

Rencontre interclubs multi-boxes (4^{ème} édition)

Samedi 23 avril 2016 de 13h à 18h au Gymnase du Pays de Vernoux

Gala de danse de l'association Vernoux Danse Academy

Dimanche 22 mai 2016 de 14h30 à 17h30 à l'Espace culturel Louis Nodon

Séance «Bébés-lecteurs» avec l'association « Lire à Vernoux »

Bibliothèque municipale - Passage Le Cheminou - 32 rue Simon Vialet

- Samedis 20 février, 19 mars, 16 avril 2016 / De 10h30 à 11h15

- Samedi 28 mai 2016 : Atelier de création de petits instruments de musique (atelier pour enfants) de 10h30 à 11h30

- Samedi 25 juin 2016 à 10h30 : Séance «Bébés lecteurs» et pique-nique en plein air / Aire de jeux du Lac aux Ramiers

Atelier «Perfectionnement à la photographie avec l'association Sous le châtaignier

Tous les 1^{ers} dimanches du mois

Soirée jeux (jeux de plateaux, de stratégies, de cartes...)

Café associatif L'Embarqu'Café - 32 rue Simon Vialet
Du jeudi 7 janvier au jeudi 11 février 2016, Du jeudi 3 mars au jeudi 7 avril 2016, Du jeudi 28 avril au jeudi 30 juin 2016
Tous les jeudis de 17h30 à 22h

Rencontre littéraire «Balade au fil des mots...»

Café associatif L'Embarqu' Café - 32 rue Simon Vialet, De 20h à 22h,

Vendredis 26 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin 2016

Randonnée pédestre accompagnée avec l'association Castelvive

- Dimanche 14 février 2016 : départ à 9h : Randonnée en raquettes accompagnée : Lachamp-Raphaël

- Dimanche 13 mars 2016 : départ à 8h : Crest (Drôme)

- Dimanche 10 avril 2016 : départ à 8h : «La tortue» (Saint-Julien-Chapteuil, Haute-Loire)

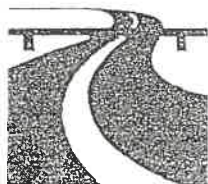
- Du samedi 7 au dimanche 8 mai 2016 : Week-end «sport et bien-être» à Neyrac-les-Bains

- Dimanche 12 juin 2016 : départ à 7h : « Le massif des Trois Becs» (Drôme)

Pour plus de précisions contacter l'Office de tourisme
04 75 58 18 10 - otvernoux@wanadoo.fr



EIFFAGE
ROUTE



Centre du Cheylard

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PRIVÉS
SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

100 rue des Tourtes
07160 LE CHEYLARD

Tél. 04 75 29 44 89 Fax 04 75 29 46 57

Pompes Funèbres – Marbrerie Chieze



Z.i. La Sumène 07270 Lamastre
04 75 06 40 31

Rte De Privas 07240 Vernoux
04 75 58 13 51

Le Village 07240 Saint Jean Chambre
04 75 58 11 20

Vernoux informatique

Vente - Dépannage - Maintenance
Installation - Conseil - Formation

Du lundi au samedi
sur RDV
06.81.56.90.71

M. JOUAN Sébastien
31, chemin des amarines
07240 VERNOUX EN VIVARAIS

www.vernoux-informatique.fr

SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE

Le bon sens a de l'avenir

PULSAT

24 avenue Vincent d'Indy
07240 Vernoux-en-vivaraïs
04 75 58 06 05
pulsat.vernoux@orange.fr

Société AUNAVE
Fermé le lundi

LIBRES PROPOS

MAJORITÉ

En 2016, nous souhaitons mettre en valeur et aménager la place Pasteur située au cœur du village, dans le cadre de notre engagement d'embellissement du bourg centre.

Ce lieu était autrefois appelé Place du manège car elle servait de terrain de manœuvre aux soldats lors de la Révolution. La place accueille le plus grand temple d'Ardèche qui est aussi l'un des plus grands temples de France. Elle dessert l'Hôtel de Monteil, maison de caractère du XVII^e siècle, et l'Hôtel Gumpertz, construit au XVIII^e siècle sous le règne de Louis XIV, accueillant aujourd'hui l'école maternelle publique.

L'objectif est de créer un espace commun réorganisé et plus structuré, chaleureux, dans un environnement naturel garantissant un accès sécurisé à l'école.

Un marché à maîtrise d'œuvre a été attribué à un cabinet de paysagiste urbain (DES PAYSAGES) pour mener à bien ce projet dans une concertation étroite avec les villageois concernés. A l'occasion de ce projet, tous les réseaux de fluides et la voirie vont être repris au niveau de la rue des Ecoles et de la rue Rosalie Combier.

En parallèle, les premiers travaux concernant l'accessibilité des bâtiments communaux vont être lancés. Pour rappel, conformément à nos obligations réglementaires, ont été réalisés en 2015 les diagnostics des établissements recevant du public (tels que la mairie ou les écoles maternelle et élémentaire) et des installations ouvertes au public (telles que le camping municipal ou la plage du lac) de la Commune. Ces diagnostics ont permis de lister et estimer le coût des travaux nécessaires pour répondre aux normes d'accessibilité.

Une réflexion sur les choix de priorisation et d'orientations stratégiques a été menée afin d'élaborer un agenda d'accessibilité programmée avec le soutien du bureau d'études ACCESMETRIE. Cet agenda a pour objet de programmer, sur une période totale de six ans, les travaux d'accessibilité.

Nous avons choisi d'axer l'année 2016 notamment sur la mise en conformité des places de stationnement réservées aux véhicules de personnes handicapées ou portant un macaron « GIG » ou « GIC ».

Pour finir, nous souhaitons une excellente année 2016 à l'ensemble des Vernousains.

Liste : Changeons de Cap - Opposition Municipale

Nous ne sommes pas d'accord sur la nouvelle organisation territoriale de la République (la loi « NOTRe »). La communauté de communes du pays de Vernoux avait l'obligation de rejoindre un autre territoire compte tenu de sa population trop faible. Nous avons demandé un référendum d'intérêt local pour permettre à nos concitoyens de donner leur avis sur l'avenir de notre territoire, le conseil municipal ne nous paraissant pas habilité à prendre une décision dépassant largement la durée de son mandat.

Notre histoire, notre économie, notre territoire sont tournés vers St Péray et la vallée du Rhône. Pourquoi dans ce cas faire équipe avec Privas? Qu'avons nous en commun avec ce territoire? Le conseil municipal a décidé pour vous. Madame Finiels avait-elle peur d'une réponse contraire à ses intérêts? Le référendum local prévu par la loi est l'expression de la démocratie et ne s'emploie que dans des circonstances exceptionnelles, et celle-ci en était une. Nous saluons l'initiative de nos voisins de Châteauneuf-de-Vernoux qui ont eu le mérite d'organiser un vrai débat. Vous n'avez pas eu cette chance...

Autre sujet qui fâche : la désinvolture dans les dépenses. Nous devons toujours en cette matière faire preuve de vigilance. Ne pas avoir cet état d'esprit, lorsque nos concitoyens vivent une crise de l'emploi, devient une faute. C'est ce qui s'est passé au sein de la communauté de communes du pays de Vernoux : les membres du bureau ont voté une somme de 5845 € sans consultation des élus communautaires. Cette somme est censée « immortaliser » l'avancée des travaux de la maison de santé plmi professionnelle. Nous pouvions nous dispenser de faire cette dépense en rapportant tout simplement dans le bulletin municipal les différentes étapes de cette construction. C'est du gaspillage de l'argent public. Ce qui apparaît d'autant plus choquant que nous savons par expérience, qu'il y a, dans ce genre d'opérations, des imprévus et donc des dépenses supplémentaires non budgétées.

Nous souhaitons à tous nos concitoyens une bonne et heureuse année 2016.

L'opposition municipale.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Céléna, Laëticia CHALAMET née le 19 juillet 2015 à Guilherand-Granges (07)
- Elina, Marie BONTE née le 14 septembre 2015 à Nîmes (30)
- Candice FONBONNE née le 17 octobre 2015 à Guilherand-Granges (07)

Mariages

- Thomas SALLES et Vanessa DUGAND, le 4 juillet 2015
- Jean-Christophe GARCIA et Cécile RIOU, le 17 juillet 2015
- Anthony DEVILLEZ et Adeline SAVEL, le 08 août 2015
- Nathalie PEYROUZE et Sophie BOURGEOIS, le 22 août 2015
- Christophe CARDON et Alexandra DECRUCQ le 12 septembre 2015
- Jean François LEFEBVRE et Luce ROUCHOUSE le 26 septembre 2015



Décès

- Germaine PEYRARD, née CHARRIER, le 29 juin 2015
- Daniel GAILLARD, le 17 juillet 2015
- Jeanne DUROUX, le 30 juillet 2015
- Germaine GAMBU, née TRICHON, le 07 août 2015
- Claire SAUSSAC, née MARTEL, le 12 août 2015
- Yvonne JULLIARD, née MARTEL, le 23 août 2015
- Raymond CENTELLES, le 30 août 2015
- Yves ROSTAIND, le 27 septembre 2015
- Jean COURTIAL, le 29 septembre 2015
- Henriette REBOULET, née AUNAVE, le 12 octobre 2015
- Pierre TROUILLER, le 30 octobre 2015
- Etiennette VALLON, née CADET, le 06 novembre 2015
- Hervé TESTARD, le 10 novembre 2015
- Alice BARDE, née BROTTES, le 18 novembre 2015
- Jeanne de JOUSSINEAU de TOURDONNET née COSTE, le 24 décembre 2015



INFOS PRATIQUES

- Assistant social CARSAT : 04 75 33 30 33
- Conciliateur de justice (www.conciliateurdejustice.fr)
- Carsat : 3960 ou 09 71 10 39 60

PERMANENCES ET RENDEZ VOUS AVEC DIVERS ORGANISMES EN MAIRIE

- ADMR : 04 75 55 20 20 (Jeudi matin)
- SPIP (Service Pénitentiaire d'insertion et de probation), Madame PAYEN le lundi sur rendez vous
- CIAS : 04 75 58 03 12, Madame ROCHIER, sur rendez-vous (Mardi 8h30/12h)
- POLENERGIE : 04 75 35 87 34, Madame PRADINES (2^{ème} mardi du mois, 10h/12h et 13h/17h)
- CPAM (mercredi 9h/11h30)
- MISSION LOCALE : 04 75 07 28 18, Madame WALSH, sur rendez vous

- CEFORA (RSA suivi) : 04 75 06 31 99, Madame GRAND (1^{er} et 3^{ème} jeudi, journée)
- CAF : Madame DELPY (jeudi 9h30/12h00)
- ADECCO : 04 75 29 43 43, sur rendez-vous.
- ANPAA : 04 75 32 44 25, Madame PINAT (psychologue) (vendredi 10h00/16h00)
- FNATH (2^{ème} samedi du mois 9h30/11h00)

AU CENTRE MEDICO-SOCIAL

Assistante Sociale Conseil Départemental
Madame POINT (lundi et jeudi sur rendez-vous au 04.75.06.35.20)
Madame CRESSOT - PMI 04 75 06.35.20 (jeudi matin 9h30 à 12h00)

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Mairie de Vernoux-en-Vivarais
2 rue Raymond Finiels
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS
www.vernouxenvivarais.fr

Tél. : 04 75 58 11 90 / Fax : 04 75 58 17 32
Mail : mairie@vernouxenvivarais.fr

